



**SG Mirova Actions Europe Environnement Durable**  
Exercice clos le 30 décembre 2022

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



## SG Mirova Actions Europe Environnement Durable

Exercice clos le 30 décembre 2022

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds SG Mirova Actions Europe Environnement Durable,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif SG Mirova Actions Europe Environnement Durable constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 14 avril 2023

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

David Koestner

# BILANactif

	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>17 277 410,73</b>	<b>18 632 756,28</b>
• <b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	17 277 410,73	17 867 312,34
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS</b>		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	765 443,94
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• <b>OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES</b>		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• <b>CONTRATS FINANCIERS</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• <b>AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>Créances</b>	<b>103 697,36</b>	<b>11 207,57</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	103 697,36	11 207,57
<b>Comptes financiers</b>	<b>119 075,64</b>	<b>265 874,35</b>
Liquidités	119 075,64	265 874,35
<b>Autres actifs</b>	-	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>17 500 183,73</b>	<b>18 909 838,20</b>

# BILAN passif

	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres</b>		
• Capital	18 152 928,22	18 926 563,26
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-859 339,20	-131 961,35
• Résultat de l'exercice	-17 461,06	30 023,81
<b>Total des capitaux propres</b> <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	<b>17 276 127,96</b>	<b>18 824 625,72</b>
<b>Instruments financiers</b>	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>224 055,77</b>	<b>85 212,48</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	224 055,77	85 212,48
<b>Comptes financiers</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>17 500 183,73</b>	<b>18 909 838,20</b>

# HORS-bilan

30.12.2022

31.12.2021

Devise	EUR	EUR
<b>Opérations de couverture</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
<b>Autres opérations</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

# COMPTE de résultat

	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
<b>Produits sur opérations financières</b>		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	125,69	11,54
• Produits sur actions et valeurs assimilées	324 626,15	200 733,39
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>324 751,84</b>	<b>200 744,93</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-494,71	-707,52
• Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>-494,71</b>	<b>-707,52</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>324 257,13</b>	<b>200 037,41</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-343 536,27	-210 384,39
<b>Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>-19 279,14</b>	<b>-10 346,98</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	1 818,08	40 370,79
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :</b>	<b>-17 461,06</b>	<b>30 023,81</b>



# 1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

## Règles d'évaluation des actifs

Les actions, obligations et valeurs assimilées de la zone euro sont valorisées sur la base des cours de clôture.

Les actions, obligations et valeurs assimilées hors zone euro sont valorisées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change à Paris le jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation par le gérant. Ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes de la zone euro sont évaluées au cours de compensation.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme conditionnels de la zone euro sont évaluées au cours de clôture du jour.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes et conditionnels hors zone euro sont évaluées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change du jour.

Les parts de FCC, FCPR ou FCPI détenues sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les parts ou actions d'OPCVM ou FIA sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres de créances négociables et assimilés, qui font l'objet de transactions significatives, sont évalués par application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, en l'absence de sensibilité particulière, les titres de créances d'une durée de vie résiduelle inférieure à 3 mois sont évalués selon une méthode linéaire.

Les titres reçus en pension sont inscrits en compte à leur date d'acquisition, pour la valeur fixée au contrat. Pendant la durée de détention des titres, ils sont maintenus à cette valeur augmentée des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont sortis du portefeuille au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan, permettant une évaluation boursière des titres. La dette représentative des titres donnés en pension est affectée au passif du bilan à la valeur fixée au contrat augmentée des intérêts courus à payer.

Les titres empruntés sont évalués à leur valeur boursière. La dette représentative des titres empruntés est également évaluée à la valeur boursière augmentée des intérêts courus de l'emprunt.

Les titres prêtés sont sortis du portefeuille au jour du prêt, et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan pour leur valeur de marché, augmentée des intérêts courus du prêt.

Les contrats d'échange de taux d'intérêts, de devises et corridors sont valorisés à leur valeur de marché par une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché. Cette valorisation peut être corrigée du risque de signature. Les intérêts des contrats d'échange de taux et de devises d'une durée inférieure ou égale à 3 mois, sont linéarisés sur la durée restante à courir selon une méthode linéaire.

Les créances, dettes et disponibilités libellées en devises sont réévaluées aux taux de change du jour connus à Paris.

Les dépôts à terme rémunérés sont évalués sur la base des caractéristiques de l'opération définies lors de la négociation.

Les options sur différence de taux CAP, FLOOR ou COLLAR sont valorisées selon une

méthode actuarielle. Dans le cas d'options d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois, les primes payées ou reçues sont lissées sur la durée restante à courir.

### Méthode de comptabilisation

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession frais exclus.

La commission de gestion est calculée hebdomadairement sur la base de l'actif net hors OPC gérés par la société de gestion.

Le cas échéant, les frais fixes sont provisionnés dans les comptes sur la base de la dernière facture connue ou du budget annoncé. En cas d'écart de provisions, un ajustement est opéré au paiement effectif des frais.

### Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

### Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le Dépositaire et la Société de Gestion, et les taxes diverses.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de Gestion, et le cas échéant, le Délégué de la Gestion Financière, dès lors que le FCP a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FCP.

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux, barème (TTC)
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	2.20% maximum
Frais indirect maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	15% TTC au-dessus de l'Indicateur de Référence

### Prestataire percevant des commissions de mouvement :

Sans objet.

### Devise de comptabilité

EUR.

### Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

armes

**Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs** *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

**Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application**

Néant.

**Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice**

Néant.

**Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts**

Parts C :

Résultat net : Capitalisation

Plus-values nettes réalisées : Capitalisation



	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>18 824 625,72</b>	-
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	4 214 331,52	17 526 768,53
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-1 460 041,43	-204 234,83
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	83 040,91	70 500,11
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-896 277,88	-96 442,67
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-29 611,83	-36 013,53
Différences de change	-71 488,46	60 988,75
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-3 369 171,45	1 513 406,34
- Différence d'estimation exercice N	-1 855 765,11	1 513 406,34
- Différence d'estimation exercice N-1	1 513 406,34	-
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-19 279,14	-10 346,98
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>17 276 127,96</b>	<b>18 824 625,72</b>

# 3 compléments d'information

## 3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

### 3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

## 3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
<b>Opérations de couverture</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
<b>Autres opérations</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

## 3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	119 075,64
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

## 3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	119 075,64	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

### 3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	DKK	GBP	CHF	Autres devises
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	1 637 347,47	701 445,48	623 048,41	802 828,94
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	600,27	10 604,51	17 505,34
Comptes financiers	233,19	3 970,64	1 406,61	317,73
Autres actifs	-	-	-	-
<b>Passif</b>				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	37 122,42	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

### 3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

<b>Créances</b>	<b>103 697,36</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Ventes reglements differes	103 007,50
Coupons a recevoir	600,27
-	89,59
-	-
-	-
Autres opérations	-
<b>Dettes</b>	<b>224 055,77</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Achats reglements differes	138 159,27
Frais provisionnes	45 994,56
RACHAT à payer	35 397,54
Debiteurs et crediteurs divers	4 502,00
Somme a payer	2,40
Autres opérations	-

### 3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	43 326,684	4 214 331,52	15 523,78	1 460 041,43
Commission de souscription / rachat		1 624,18		-
Rétrocessions		1 624,18		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

### 3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	<b>1,94</b>
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

### 3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....	<b>néant</b>
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....	<b>néant</b>

### 3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-



**3.10. Tableau d'affectation du résultat** (En devise de comptabilité de l'Opc)

**Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
<b>Total acomptes</b>	-	-	-	-

	30.12.2022	31.12.2021
	EUR	EUR
<b>Affectation du résultat</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-17 461,06	30 023,81
<b>Total</b>	<b>-17 461,06</b>	<b>30 023,81</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-17 461,06	30 023,81
<b>Total</b>	<b>-17 461,06</b>	<b>30 023,81</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

**3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes***(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
<b>Total acomptes</b>	-	-

	30.12.2022	31.12.2021
<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-859 339,20	-131 961,35
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-859 339,20</b>	<b>-131 961,35</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-859 339,21	-131 961,36
<b>Total</b>	<b>-859 339,21</b>	<b>-131 961,36</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

## 3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	30.12.2022	31.12.2021	-	-	-
<b>Actif net</b>	<b>17 276 127,96</b>	18 824 625,72	-	-	-
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>195 602,273</b>	167 799,369	-	-	-
<b>Valeur liquidative</b>	<b>88,32</b>	112,18	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup></b>	<b>-4,48</b>	-0,60	-	-	-

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du Fonds : 08 janvier 2021.

# 4 inventaire au 30.12.2022

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
FR0000120073	AIR LIQUIDE	PROPRE	4 843,00	641 213,20	EUR	3,71
NL0012817175	ALFEN NV	PROPRE	2 078,00	174 967,60	EUR	1,01
DE0008404005	ALLIANZ SE-NOM	PROPRE	1 323,00	265 790,70	EUR	1,54
FR0010220475	ALSTOM	PROPRE	14 431,00	329 315,42	EUR	1,91
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	1 367,00	688 694,60	EUR	3,99
FR0000120628	AXA	PROPRE	16 166,00	421 205,13	EUR	2,44
SE0006993770	AXFOOD AB	PROPRE	8 222,00	211 386,42	SEK	1,22
ES0113900J37	BANCO SANTANDER SA	PROPRE	87 315,00	244 700,29	EUR	1,42
NO0010657505	BORREGAARD ASA	PROPRE	1 206,00	17 435,87	NOK	0,10
FR001400AJ45	CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	PROPRE	3 279,00	85 204,82	EUR	0,49
FR0000125007	COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	PROPRE	14 399,00	657 314,35	EUR	3,80
NL0010583399	CORBION	PROPRE	7 210,00	229 566,40	EUR	1,33
ES0105563003	CORPORACION ACCIONA ENERGIAS RENOVABLES SA	PROPRE	14 934,00	539 714,76	EUR	3,12
FR0000045072	CREDIT AGRICOLE SA	PROPRE	45 089,00	443 269,96	EUR	2,57
GB00BJFFLV09	CRODA INTERNATIONAL PLC	PROPRE	5 211,00	387 866,37	GBP	2,25
FR0000120644	DANONE SA	PROPRE	5 765,00	283 810,95	EUR	1,64
FR0014003TT8	DASSAULT SYSTEMES SE	PROPRE	5 088,00	170 422,56	EUR	0,99
PTEDP0AM0009	EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	PROPRE	63 180,00	294 166,08	EUR	1,70
ES0127797019	EDP RENOVAVEIS	PROPRE	22 748,00	468 153,84	EUR	2,71
FR0014004362	ENTECH SA	PROPRE	14 200,00	134 474,00	EUR	0,78
FR0000121147	FAURECIA	PROPRE	9 172,00	129 600,36	EUR	0,75
CH0030170408	GEBERIT AG-NOM	PROPRE	275,00	121 284,62	CHF	0,70
FR0010533075	GETLINK SE	PROPRE	9 170,00	137 320,75	EUR	0,79
GB0004052071	HALMA PLC	PROPRE	6 776,00	150 755,98	GBP	0,87
FR0014001PM5	HYDROGEN REFULING SOLUTIONS SA	PROPRE	6 500,00	143 780,00	EUR	0,83

## SG MIROVA ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT DURABLE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DE0006231004	INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	PROPRE	19 526,00	555 124,18	EUR	3,21
GB00B0130H42	ITM POWER	PROPRE	56 297,00	58 146,60	GBP	0,34
IE0004927939	KINGSPAN GROUP PLC	PROPRE	6 426,00	325 027,08	EUR	1,88
NL0000009827	KONINKLIJKE DSM NV	PROPRE	4 418,00	504 977,40	EUR	2,92
FR0010307819	LEGRAND	PROPRE	3 087,00	230 969,34	EUR	1,34
DE0007100000	MERCEDES BENZ GROUP AG	PROPRE	10 274,00	630 823,60	EUR	3,65
CH0108503795	MEYER BURGER TECHNOLOGY AG	PROPRE	479 500,00	260 035,70	CHF	1,51
DE0008430026	MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	PROPRE	880,00	267 520,00	EUR	1,55
SE0015988019	NIBE INDUSTRIER AB B	PROPRE	41 320,00	360 798,72	SEK	2,09
DK0060336014	NOVOZYMES AS-B	PROPRE	11 610,00	549 396,42	DKK	3,18
NL0015000D50	NX FILTRATION NV	PROPRE	26 423,00	290 653,00	EUR	1,68
DK0060094928	ORSTED SH	PROPRE	5 385,00	457 146,96	DKK	2,65
CH0012032113	ROCHE HOLDING	PROPRE	666,00	241 728,09	CHF	1,40
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	3 832,00	500 919,04	EUR	2,90
NL0011821392	SIGNIFY NV	PROPRE	12 086,00	379 258,68	EUR	2,20
IE00B1RR8406	SMURFIT KAPPA	PROPRE	7 900,00	273 024,00	EUR	1,58
ES0165386014	SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	PROPRE	25 905,00	443 493,60	EUR	2,57
DE000A0LR936	STEICO	PROPRE	2 380,00	102 697,00	EUR	0,59
NL0000226223	STMICROELECTRONICS NV	PROPRE	18 112,00	597 605,44	EUR	3,46
DE000SYM9999	SYMRISE	PROPRE	5 470,00	556 025,50	EUR	3,22
NO0012470089	TOMRA SYSTEMS ASA	PROPRE	13 536,00	213 207,93	NOK	1,23
FR0000124141	VEOLIA ENVIRONNEMENT	PROPRE	24 723,00	593 352,00	EUR	3,43
DK0061539921	VESTAS WIND SYSTEM A/S	PROPRE	23 211,00	630 804,09	DKK	3,65
FR0011995588	VOLTALIA SA	PROPRE	14 186,00	242 013,16	EUR	1,40
GB00BN3ZZ526	VOLUTION GROUP	PROPRE	25 445,00	104 676,53	GBP	0,61
FR0012532810	WAGA ENERGY	PROPRE	13 395,00	381 757,50	EUR	2,21
FR0011981968	WORLDLINE	PROPRE	4 238,00	154 814,14	EUR	0,90
<b>Total Action</b>				<b>17 277 410,73</b>		<b>100,01</b>
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>17 277 410,73</b>		<b>100,01</b>

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Liquidites</i>						
<b>AUTRES</b>						
	DEBITEUR DIV EUR	PROPRE	-4 502,00	-4 502,00	EUR	-0,03
<b>Total AUTRES</b>				<b>-4 502,00</b>		<b>-0,03</b>
<b>BANQUE OU ATTENTE</b>						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-35 397,54	-35 397,54	EUR	-0,20
	ACH DIFF TITRES CHF	PROPRE	-36 656,53	-37 122,42	CHF	-0,21
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-101 036,85	-101 036,85	EUR	-0,58
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	1 388,96	1 406,61	CHF	0,01
	BANQUE DKK SGP	PROPRE	1 734,07	233,19	DKK	0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	113 147,47	113 147,47	EUR	0,65
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	3 522,95	3 970,64	GBP	0,02
	BANQUE NOK SGP	PROPRE	1 686,26	160,39	NOK	0,00
	BANQUE SEK SGP	PROPRE	1 749,70	157,34	SEK	0,00
	SOUS RECEV EUR SGP	PROPRE	89,59	89,59	EUR	0,00
	VTE DIFF TITRES CHF	PROPRE	10 471,42	10 604,51	CHF	0,06
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	74 897,65	74 897,65	EUR	0,43
	VTE DIFF TITRES NOK	PROPRE	184 042,36	17 505,34	NOK	0,10
<b>Total BANQUE OU ATTENTE</b>				<b>48 615,92</b>		<b>0,28</b>
<b>FRAIS DE GESTION</b>						
	PRCOMGESTADM	PROPRE	-16 417,07	-16 417,07	EUR	-0,10
	PRCOMGESTDEP	PROPRE	-2 114,38	-2 114,38	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-21 398,88	-21 398,88	EUR	-0,12
	PRHONOCAC	PROPRE	-1 813,80	-1 813,80	EUR	-0,01
	PRN-1COMGESTADM	PROPRE	-0,07	-0,07	EUR	-0,00
	PRN-1COMVARIABLEACQU	PROPRE	-2,33	-2,33	EUR	-0,00
	PRREMU SOC GEST	PROPRE	-4 250,43	-4 250,43	EUR	-0,02
<b>Total FRAIS DE GESTION</b>				<b>-45 996,96</b>		<b>-0,27</b>
<b>Total Liquidites</b>				<b>-1 883,04</b>		<b>-0,01</b>

## SG MIROVA ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT DURABLE

---

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Coupons</i>						
<i>Action</i>						
GB0004052071	HALMA PLC	ACHLIG	6 776,00	600,27	GBP	0,00
<i>Total Action</i>				<b>600,27</b>		<b>0,00</b>
<i>Total Coupons</i>				<b>600,27</b>		<b>0,00</b>
<b>Total SG MIROVA ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT DURABLE</b>				<b>17 276 127,96</b>		<b>100,00</b>